

Claude Latta

Misère et pauvreté

Textes, poèmes et chansons

Chansons interprétées par Annie Detour
Textes choisis par Joseph Barou et Maurice Damon
dits par Alice Guey, André Guillot
Loulou Merlay et Myriam Suchon

Cahiers de Village de Forez

2015

Ce *Cahier de Village de Forez* reprend le texte de la séance donnée le dimanche 13 avril 2015 au Centre social de Montbrison à l'occasion du 15^e Printemps de l'Histoire sous le titre de :

Misère et pauvreté, textes, poèmes et chansons

Cette séance associait récit (texte de présentation et de liaison), chansons, poèmes et documents.

Nous publions tel quel le texte de présentation et de liaison. Les chansons sont publiées dans leur version intégrale, même lorsque tous les couplets n'ont pas été chantés.

Organisation de la séance et textes de présentation des chansons, poèmes et documents : **Claude Latta**.

Chansons d'Aristide Bruant (*Le chant des canuts*), Pierre Dupont (*Le chant des ouvriers*), Jules Jouy (*Fille d'ouvriers*), Johann Esser et Wolfgang le Langhoff, (*Le chant des marais*), André Destod (*Le raccommodeur de faïence et de porcelaine*), de Jean-Baptiste Clément (refrain de *La semaine sanglante*).

Les chansons ont été interprétées *a capella* par **Annie Detour**.

Textes choisis par **Joseph Barou** et **Maurice Damon** et lus par **André Guillot** et par les membres du groupe de poésie *Les compagnons de la Boutasse*, du Centre social : **Alice Guey**, **Loulou Merlay** et **Myriam Suchon** qui ont dit ou lu :

- Victor Hugo, *Le mendiant* (*Les Contemplations*, 1856), dit par **Alice Guey** ;
- Thérèse Guillot, *Le passage du pauvre* (extrait de Thérèse Guillot, *Dans le temps à Germagneux, Saint-Bonnet-le-Courreau*, transcrit du patois par André Guillot, *Cahiers de Village de Forez*, 1999), lu par **André Guillot** ;
- Bobèche (pseudonyme de Jean-Marie Giraud), *poèmes* lus par **Loulou Merlay** et **Myriam Suchon** ;
- document : *une lettre du maire de Roche en 1861*, lue par **Myriam Suchon** ;
- document : *un vagabond devant la justice*, article du *Journal de Montbrison* (1885), texte lu par **Myriam Suchon** ;
- Jeanne Moine, *Les pauvres du Calvaire* (extrait de : Jeanne Moine, *Le quartier du Calvaire à Montbrison dans les années 1930-1940, Souvenirs d'une habitante*, publié par Maurice Damon, Montbrison, *Cahiers de Village de Forez*, 2012). Texte lu par **Alice Guey** ;
- Geneviève de Gaulle, présidente d'ATD Quart Monde : *discours* (extrait) devant l'Assemblée nationale en 1997, texte lu par **Loulou Merlay**.

Misère et pauvreté

Textes, poèmes et chansons

La pauvreté était hier le sujet de notre colloque. Elle traverse les siècles. Ceux qui l'ont connue ne l'oublient jamais parce qu'elle est à la fois misère et humiliation.

La perception et la représentation de la pauvreté ont évolué à travers les siècles et permettent de comprendre l'histoire des sociétés : au Moyen Age, le pauvre est « l'image du Christ ». Sous Louis XIV, il est considéré comme « dangereux » et on l'enferme dans des « hôpitaux généraux ». Au XIX^e, on secourt les « bons pauvres », ceux de la comtesse de Ségur, ceux qui sont désignés comme tels par la classe dominante mais on se méfie des « mauvais pauvres » – vagabonds, étrangers à la ville, « paresseux ». La pauvreté ouvrière s'étend dans les grandes villes que la révolution industrielle fait exploser – dans tous les sens du terme. Les crises économiques l'accroissent.

Hier, la parole était aux historiens. Aujourd'hui elle est aux écrivains, aux poètes et aux chansonniers – les auteurs de chansons – et aussi à des auteurs anonymes de documents. La parole sera à eux qui vont les lire et les interpréter. Écrivains et chansonniers ont évoqué la misère tout au long du XIX^e siècle. Victor Hugo a écrit *Les Misérables* qui devaient d'abord s'intituler *Les Misères* et donner vie à quelques personnages emblématiques : Jean Valjean, qui avait été envoyé au bagne pour avoir volé un pain et dont la peine s'allongea indéfiniment parce qu'il essayait régulièrement de s'évader, Cosette, la petite fille abandonnée et maltraitée, Fantine, fille-mère, comme on disait, contrainte par la misère à la prostitution, voilà des personnages qui incarnent encore la misère urbaine de cette époque – et de toutes les époques – et qui ont toujours ému les lecteurs et fait battre les cœurs de compassion et de révolte. De révolte aussi, en effet. Elle est bien présente chez Hugo : dans *Les Misérables*, Gavroche participe à l'insurrection de 1832, l'insurrection du cloître Saint-Merry incarne un autre versant de la misère, la révolte face à une société sans cœur et sans imagination. Romans, poèmes et chansons sont les miroirs d'une société et, à ce titre, deviennent des documents historiques. Nous avons puisé des textes dans la littérature et la chanson. Nous y avons ajouté des documents et des témoignages, souvent foréziens qui donneront, nous l'espérons, de la chair à notre récit. Nous avons essayé de montrer plusieurs aspects de la misère, à la campagne, dans la ville, sur le trottoir, au bagne.

Le pauvre, image du Christ

Dans *Le mendiant*, extrait des *Contemplations* (1856), Hugo retrouve la tradition médiévale qui voit dans le mendiant un homme de Dieu, « l'image du Christ » – nous l'avons évoqué hier avec Gérard Vallet. Mais au lieu de s'en tenir à la transfiguration du personnage lui-même, il y a une sorte de révélation dans la contemplation du pauvre manteau troué du mendiant qui, dans un magnifique symbole, devient le ciel étoilé : passage de la réalité à une vision mystique et cosmique. Alice Guey nous lit le texte de Victor Hugo :

Victor Hugo : *Le mendiant*

(Les Contemplations, 1856)

Un pauvre homme passait dans le givre et le vent.
Je cognai sur ma vitre ; il s'arrêta devant
Ma porte, que j'ouvris d'une façon civile.
Les ânes revenaient du marché de la ville,
Portant les paysans accroupis sur leurs bâts.
C'était le vieux qui vit dans une niche au bas
De la montée, et rêve, attendant, solitaire,
Un rayon du ciel triste, un liard de la terre,
Tendant les mains pour l'homme et les joignant pour Dieu.
Je lui criai : « Venez vous réchauffer un peu.
Comment vous nommez-vous ? » Il me dit : « Je me nomme
Le pauvre. » Je lui pris la main : « Entrez, brave homme. »
Et je lui fis donner une jatte de lait.
Le vieillard grelottait de froid ; il me parlait,
Et je lui répondais, pensif et sans l'entendre.
« Vos habits sont mouillés », dis-je, « il faut les étendre,
Devant la cheminée. » Il s'approcha du feu.
Son manteau, tout mangé des vers, et jadis bleu,
Étalé largement sur la chaude fournaise,
Piqué de mille trous par la lueur de braise,
Couvrait l'âtre, et semblait un ciel noir étoilé.
Et, pendant qu'il séchait ce haillon désolé
D'où ruisselait la pluie et l'eau des fondrières,
Je songeais que cet homme était plein de prières,
Et je regardais, sourd à ce que nous disions,
Sa bure où je voyais des constellations.

I/ La pauvreté à la campagne

Dans le grand théâtre de la pauvreté, le mendiant, l'errant, le chemineau – celui qui va le long des chemins – sont des figures familières, parfois un peu redoutées. Le valet de ferme sans emploi, le métayer renvoyé brusquement, le petit paysan endetté parce que la saison a été mauvaise, l'infirme peuvent facilement basculer dans la misère. Restent alors, pour survivre, la mendicité et le vagabondage – qui sont des délits. Cependant, le vagabond, le pauvre, est accepté lorsqu'il est connu. On lui donne à manger, il peut parfois coucher dans la grange et on lui prend alors ses allumettes. La solidarité des gens de la campagne se marque ici vis-à-vis du « pauvre » : « Si c'était nous, on serait bien contents qu'on nous reçoive. » Le texte que nous vous proposons est de Thérèse Guillot, extrait de *Dans le temps à Germagneux, Saint-Bonnet-le-Courreau* transcrit par André Guillot, son fils, à partir du récit en patois fait par sa mère et publié par *Village de Forez* en 1999. André Guillot a accepté de nous le lire aujourd'hui.

Thérèse Guillot : Le passage du pauvre

« Quand j'étais toute jeune, toute petite, des pauvres passaient dans le hameau. Celui dont je me rappelle, qui m'est resté dans la mémoire, c'était un "petioton", un tout petit homme. Je le vois

encore, il était de Saint-Just-en-Bas. Celui-là, il est passé longtemps. Et il venait deux fois par an, fin avril ou début mai, fin septembre ou début octobre, à peu près.

Quand il passait dans le village, alors on disait : *oh ! la la ! les chiens jappent, qu'est-ce qui se passe ?* On sortait vite et on disait : *Il y a un pauvre avec un sac, un sac sur le dos.*

Mes parents disaient pour me faire peur : *Si t'es pas sage, quand le pauvre passera, il t'emmènera, il a un grand sac, t'es sûre...* et j'avais peur ! Et il passait.

Dans les maisons, il y en a qui, quand ils le voyaient venir, fermaient vite la porte et d'autres qui n'ouvraient pas. Mais chez nous il venait toujours à peu près aux alentours de midi. Quand il arrivait les chiens étaient dedans, on commençait à manger. Je disais à ma mère :

- *Oh ! la la ! le pauvre qui arrive !*

- *Eh bien laisse-le faire.*

« O taboulave » [il frappait] à la porte. Il n'avait pas une canne mais un bâton qui avait une grosse tête en haut. Il frappait à la porte et mon père disait : *Ouvre-lui.* J'ouvrais. Alors il s'asseyait. On ne le mettait pas à la table parce qu'on était déjà six. Ma mère le conduisait à côté du fourneau, près de la caisse de bois. Puis elle lui disait :

- *Vous mangerez bien une soupe ?*

- *Ben, oui.*

Mais il parlait peu, seulement au fur et à mesure qu'on le questionnait. Ma mère allait chercher une écuelle : *Ben je vais vous la « chapler »* (couper des morceaux de pain pour la soupe). Autrefois on mangeait toujours de la soupe dans des écuelles qui avaient des oreilles de chaque côté, mais à la fin du repas, pas au début. Et moi, je repérais toujours l'écuelle qu'elle lui donnait parce que je me disais, après, même si elle est lavée, je ne veux pas manger dans l'écuelle du pauvre.

Après, mon père lui disait : *Qu'est-ce que vous mangerez ?*

On mangeait beaucoup de pommes de terre en « patia » comme on disait, beaucoup de pois secs, en salade... Ma mère lui trempait sa soupe. A cette époque, on tuait des « gores » (vieilles vaches) comme on disait, et on se les partageait : *Vous prendrez bien un demi-quartier ? ou bien un quartier ?* ça dépend. On mangeait cette viande fraîche et le reste on le mettait à saler dans une biche ou un grand beurrier. Ensuite, dessalée, ma mère faisait cuire cette « gore ». Le bouillon, n'était pas mauvais, ça faisait une bonne soupe. Alors il mangeait des pois ou des pommes de terre, ça dépend – on faisait aussi des matefaims. On mangeait du pain noir, bien sûr, pas de la miche tous les jours, les dimanches seulement. Moi, je n'ai pas vu faire le pain à la maison, je n'étais pas née quand on le faisait. Les tourtes de pain, à la fin, elles étaient moisies. Mais enfin, ça se mangeait quand même, Nous n'étions pas délicats, ce n'est pas comme aujourd'hui. Alors il mangeait.

Mon père disait à ma mère :

- *Verse-lui donc un petit canon.*

- *Pas trop, elle disait, après, s'il n'a pas l'habitude de boire...*

Il buvait bien quand même. Et il mangeait.

- *Vous mangerez bien un morceau de gore ?*

- *Oui, oui, oui.*

Il ne parlait pas beaucoup ; mon père le questionnait mais il n'en disait pas bien long. Mon père, comme sa mère était de Jeansagnières. Lui, il était de Saint-Just-[en-Bas], il avait entendu parler par sa mère de telle ou de telle famille.

- *Untel est-il encore vivant ?*

- *Oh, je ne crois pas, je ne crois pas...*

Mais il ne nous donnait pas d'explications. Et puis il mangeait ; il mangeait un morceau de « gore ».

- *Vous mangerez bien un morceau de fromage ?*

- *Oh oui !*

Il mangeait de tout ; il n'était pas difficile. Après, mon père disait :

- *Vous boirez bien un café*

- *Oh je boirai bien le café.*

Le café ne se faisait pas tous les jours, que tous les deux ou trois jours. Et quand il avait bu le café, mon père disait à ma mère :

- *Mets-lui donc une « gnôle ».*

- *Oh, il ne faut pas trop lui donner de "gnôle", s'il tombait, nous, on serait dans de jolis draps. Qu'est-ce qu'on en ferait ?*

Mais il la prenait bien. Après mon père disait :

- *Donne-lui un saucisson.*

- *Un saucisson de « gore » ou de...*

- *N'importe, il le mangera bien, on le mange bien, nous.*

Et il allait vers son sac qu'il avait posé vers la porte en entrant. On avait mis les chiens dehors, parce que les chiens allaient sentir le sac car il contenait autre chose. Il allait chercher un papier ou un « peta » (un chiffon) pour « plier » [envelopper] le fromage s'il ne le mangeait pas. Il l'enveloppait et le saucisson aussi. Il le mangeait quand il n'avait rien, sans doute. Et puis il buvait le café.

Il n'était pas pressé pour s'en aller. Mon père lui disait :

- *Vous fumerez bien une cigarette ?*

- *Oh, j'sais pas. Je prise, mais je peux bien fumer une cigarette.*

Et mon père lui roulait une cigarette, et puis il la fumait. Il disait :

- *Eh bien, j'ai bien été restauré, j'ai bien été soigné !*

- *Eh ben, il faut bien, quand on a votre âge.*

Mais on n'a jamais su l'âge qu'il avait. Il avait des moustaches blanches, il était tout petit.

Il portait une veste, c'était pas vraiment une veste, c'était un trois quarts. Elle était cirée (de crasse) ; le col luisait comme s'il avait été verni. On ne se mettait pas à côté de lui, on avait peur, bien sûr, qu'il nous mette des poux, mais enfin il ne restait assez longtemps pour ça. Après il partait. Les chiens jappaient et lui couraient après. Il mettait dans son sac ce que mon père et ce que les gens lui avait donné. Il allait dans le village. On disait : *Savoir s'il va aller chez untel ?* Oui, mais ils avaient déjà fermé la porte, les voisins. Et puis il passait ailleurs. Il faisait son tour. Certains disaient : *Quand il va venir, on va vite fermer la porte, on n'a pas besoin de lui.* Mais, chez nous, il venait toujours vers midi.

En face de notre village, il y avait des cabanes qu'on utilisait quand le bétail était aux champs. On s'y mettait à l'abri aussi quand on moissonnait. Le lendemain on disait : La cabane en face, chez Labbe, il y a un feu, le pauvre a dû y coucher parce qu'il a toujours une couverture dans

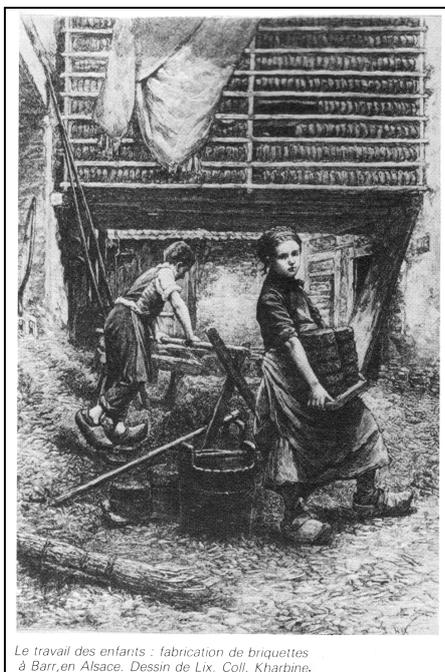
son sac. Il y restait parfois deux ou trois jours. On disait : *Oh, il mange ce qu'on lui a donné, et puis il ira voir ailleurs après.*

Ce n'est pas tout le monde qui lui donnait. Chez nous il venait toujours au moment du repas. Mon père disait : *Oh bien, quand même, il faut bien lui donner quelque chose ; il faut bien s'en occuper. Si c'était nous, on serait bien contents qu'on nous reçoive.*

Et voilà, il faisait son petit tour, il passait souvent celui-là. Quand on le voyait venir on disait : *Oh ! c'est le pauvre de Saint-Just.* Celui-là, je me rappelle, il est passé souvent. Puis un jour, il ne passa plus et on a dit : *Oh, il est peut-être mort.*

II/ La misère ouvrière

La première moitié du XIX^e siècle est marquée par de grands changements économiques et sociaux : les progrès de l'industrie provoquent l'exode rural, la constitution de grandes manufactures, l'augmentation du nombre des ouvriers, la misère urbaine, la formation de quartiers ouvriers dans les grandes villes : Gabriel Mas nous l'a rappelé hier.



Le travail des enfants - fabrication de briquettes à Barr, en Alsace. Dessin de Lix. Coll. Kharbine.

Les conditions de travail sont très dures, les salaires souvent dérisoires (entre 0,50 et 1,00 F par jour pour les ouvrières du textile à Saint-Étienne). Le travail des enfants est général, malgré la loi Guizot qui l'interdit avant huit ans.

Toutes les grandes enquêtes sociales, en particulier celle de Villermé, décrivent la misère ouvrière, l'insécurité de l'emploi et du logement, les difficultés en cas de maladie ou de vieillesse, la chute dans la prostitution des ouvrières au chômage, l'importance de l'alcoolisme. La durée moyenne de vie d'un mineur au milieu du XIX^e à Saint-Étienne est de 37 ans.

Les chants de la misère ouvrière sont aussi des chants de révolte et de révolution, marqués par l'espoir d'un monde meilleur, loin d'une fatalité qui est souvent la marque du monde paysan. Gavroche est sur la barricade parisienne de 1832 et les canuts ouvrent l'ère des insurrections qui va de 1831 à 1871.

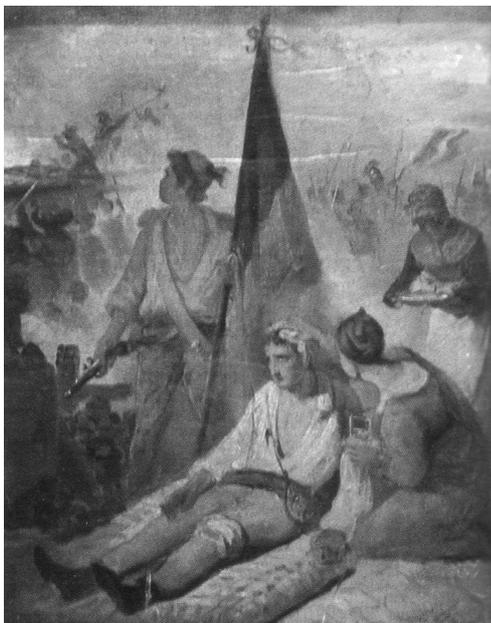
Les canuts

Ce sont les révoltes lyonnaises de 1831 et 1834 qui ont le plus frappé les imaginations et attiré l'attention de l'opinion sur la misère ouvrière : les ouvriers en soie essayent en 1831 d'obtenir un *tarif*, c'est-à-dire un salaire minimum que le patronat refuse au nom de la liberté économique et de la nécessité de faire face à la concurrence. Ils descendent de la Croix-Rousse au cri, vite devenu célèbre, de « Vivre en travaillant ou mourir en combattant ! » En 1834, ils revendiquent le droit de se syndiquer. Les révoltes des canuts sont les premières grandes insurrections ouvrières du XIX^e siècle. Elles sont écrasées. L'ordre règne à Lyon.

La révolte des canuts est évoquée par une chanson qui lui est bien postérieure : *Le Chant des Canuts* a été écrit en 1894 par le grand chansonnier populaire Aristide Bruant qui l'a interprété à l'Exposition universelle de Lyon en 1894. C'est l'un des ces chants que l'on croit ensuite contemporain des événements eux-mêmes. Beaucoup de gens ont écrit, à tort, que cette chanson

avait été chantée par les canuts : mais elle symbolise devant l'Histoire la révolte des ouvriers lyonnais et explique leur révolte.

Le chant des canuts d'Aristide Bruant



Jean-Claude Bonnefond, *Une barricade des émeutes lyonnaises de 1834*.

Pour chanter Veni Creator
Il faut une chasuble d'or
Pour chanter Veni Creator
Il faut une chasuble d'or
Nous en tissons pour vous, grands de l'église
Et nous, pauvres canuts, n'avons pas de chemise

C'est nous les canuts
Nous sommes tout nus

Pour gouverner, il faut avoir
Manteaux ou rubans en sautoir
Pour gouverner, il faut avoir
Manteaux ou rubans en sautoir
Nous en tissons pour vous grands de la terre
Et nous, pauvres canuts, sans drap on nous enterre

C'est nous les canuts
Nous sommes tout nus

Mais notre règne arrivera
Quand votre règne finira
Nous tisserons le linceul du vieux monde,
Car on entend déjà la tempête qui gronde

C'est nous les canuts
Nous n'irons plus nus,
C'est nous les canuts
Nous n'irons plus nus.

La misère du prolétariat urbain trouve son expression dans le beau texte, très célèbre, du *Chant des ouvriers* de Pierre Dupont (1821-1870). Républicain convaincu, il compose en 1846 le *Chant des ouvriers*. Au-delà de la description de la misère ouvrière, le refrain est entraînant. On boit à la Fraternité entre les hommes et à « l'indépendance du monde », celle de l'Italie et de la Pologne asservies. Un monde meilleur est annoncé. La chronologie en fait, deux ans plus tard, le véritable hymne de la révolution de 1848 :

Nous dont la lampe, le matin,
Au clairon du coq se rallume,
Nous tous qu'un salaire incertain
Ramène avant l'aube à l'enclume,
Nous qui des bras, des pieds, des mains,
De tout le corps luttons sans cesse
Sans abriter nos lendemains
Contre le froid de la vieillesse,

*Aimons-nous, et quand nous pouvons
Nous unir pour boire à la ronde,
Que le canon se taise ou gronde,
Buvons, buvons, buvons,
A l'indépendance du monde !*

Nos bras sans relâche tendus,
Aux flots jaloux, au sol avare,
Ravissent leurs trésors perdus,
Ce qui nourrit et ce qui pare :
Perles, diamants et métaux,
Fruit du coteau, grain de la plaine ;
Pauvres moutons, quels bons manteaux
Ils se tissent avec notre laine !

*Aimons-nous, et quand nous pouvons
Nous unir pour boire à la ronde,
Que le canon se taise ou gronde,
Buvons, buvons, buvons,*

A l'indépendance du monde !

Quel fruit tirons-nous des labeurs
Qui courbent nos maigres échine ?
Où vont les flots de nos sueurs ?
Nous ne sommes que des machines.
Nos Babels montent jusqu'au ciel.
La terre nous doit ses merveilles :
Dès qu'elles ont fini le miel,
Le maître chasse les abeilles.

*Aimons-nous, et quand nous pouvons
Nous unir pour boire à la ronde,
Que le canon se taise ou gronde,
Buvons, buvons, buvons,*

A l'indépendance du monde !

Au fils chétif d'un étranger
Nos femmes tendent leurs mamelles,
Et lui, plus tard, croit déroger
En daignant s'asseoir auprès d'elles,
De nos jours, le droit du seigneur
Pèse sur nous plus despotique ;
Nos filles vendent leur honneur
Aux derniers courtauds de boutique.

*Aimons-nous, et quand nous pouvons
Nous unir pour boire à la ronde,
Que le canon se taise ou gronde,
Buvons, buvons, buvons,*

A l'indépendance du monde !

Mal vêtus, logés dans des trous,
Sous les combles, dans les décombres,
Nous vivons avec les hiboux
Et les larrons amis des ombres ;
Cependant notre sang vermeil
Coule impétueux dans nos veines ;
Nous nous plairions au grand soleil,
Et sous les rameaux verts des chênes.

*Aimons-nous, et quand nous pouvons
Nous unir pour boire à la ronde,
Que le canon se taise ou gronde,
Buvons, buvons, buvons,
A l'indépendance du monde !*

À chaque fois que par torrents
Notre sang coule sur le monde,
C'est toujours pour quelques tyrans
Que cette rosée est féconde ;
Ménageons-le dorénavant,
L'amour est plus fort que la guerre ;
En attendant qu'un meilleur vent
Souffle du ciel ou de la terre.

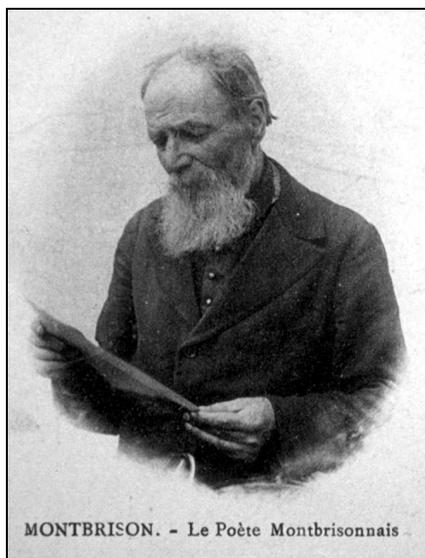
*Aimons-nous, et quand nous pouvons
Nous unir pour boire à la ronde,
Que le canon se taise ou gronde,
Buvons, buvons, buvons,
A l'indépendance du monde !*



Le chant des ouvriers, frontispice

III/ Images de la pauvreté dans la ville

La rue était autrefois un lieu animé avec chanteurs de rue, mendiants et petits métiers qui contribuaient à la vie matérielle de la cité : vitriers, porteurs d'eau, patères, cochers et domestiques, concierges sur le pas de leur porte. L'exercice de ces « petits métiers » est toléré. Deux exemples : à Montbrison, Bobèche, est un chansonnier des rues. A Paris – et ailleurs – on a l'habitude de voir passer, proposant ses services, le raccommodeur de faïence et de porcelaine.



À Montbrison, Jean-Marie Giraud, dit Bobèche (1844-1913), chansonnier et poète des rues, allait, de porte en porte, réciter ou chanter, pour quelques sous, ses poèmes et ses complaintes. Orphelin de mère, placé dans une ferme, Bobèche avait appris le métier de charron – et non de menuisier comme il le dit dans une chanson – et demeurait rue de la Porcherie. Marié, il eut dix enfants dont cinq moururent en bas-âge. Malade, victime d'un accident du travail, sans emploi et, il faut bien le dire, alcoolique, il vivait des quelques sous que lui donnaient ceux qui l'écoutaient ou qui lui commandaient une chanson. Bobèche s'est ainsi dépeint à la fin de l'un de ses poèmes que nous lit Loulou Merlay :

Bobèche, le poète montbrisonnais
(carte postale ancienne, collection particulière)

Bobèche rêveur solitaire
Sourit et chante tour à tour
Il a pour unique adversaire
La soif qui l'étreint tout le jour !
Pitié, passants, pour sa pituite,
Pitié pour son malheureux sort,
Offrez l'obole pour sa cuite;

Bobèche incarne un type urbain autrefois fréquent : le chansonnier des rues, familier à tous, un peu marginal comme on dirait aujourd'hui, mais qui trouvait malgré tout à s'insérer dans une société urbaine peut-être plus tolérante que celle d'aujourd'hui. Avec d'autres petits métiers, il participait à l'animation de la cité. Il avait une sorte de célébrité – d'autant que Paul Léautaud, écrivain et critique au *Mercur de France*, lui consacra un article en 1921 et qu'une carte postale, la plus cotée des cartes postales montbrisonnaises, prolonge sa notoriété.

Myriam Suchon nous dit :

La chanson d'un ivrogne, poème autobiographique

Vous me laissez croupir dans la misère,
Montbrisonnais, vous n'avez pas bon cœur,
Mon chant plaintif est, pour moi, nécessaire,
Pauvre affligé grouillant dans le malheur,
Ma névralgie enfante mon poème,

Je le débite à mes chers auditeurs,
Vous le riez, pour moi, je ne blasphème
Pour vous montrer que je connais vos cœurs (bis).

Au temps jadis je maniais la plane,
La scie aussi, verloppe et le rabot,
Mais maintenant me faut prendre ma canne,
Quelques journaux mis en petit ballot,
Je fais des vers, au profit des marchands ;
Dans mes chansons, est le rire et les plaintes,
Contrariant le cœur de nos méchants (bis).

Si je me grise avec vous le dimanche
Pour obtenir, de quelques-uns, deux sous,
Cela n'empêche, un jour, que je m'ébranche
Et des chevaux leur passer par-dessous ;
Il faut un Dieu pour protéger l'ivrogne,
Moi, je l'avoue, en croyant à quelqu'un
Assez souvent que j'attrape ma cogne,
Dans la nuit brune ou bien dans le soir brun (bis).

Parmi les petits métiers d'autrefois, on avait aussi les « raccommodeurs de faïence et de porcelaine ». La vaisselle et les objets en céramique étant assez chers, il était d'usage courant de les faire réparer par des artisans ambulants pour leur donner une nouvelle vie. Jusqu'au milieu du XX^e siècle leurs appels retentissaient dans les rues des grandes villes. Les raccommodeurs de faïence portaient une boîte en bois contenant leurs outils et sur laquelle ils s'asseyaient pour faire leur travail, recollaient les plats, assiettes et objets et consolidaient leurs réparations avec des agrafes en fer introduites dans de petites perforations faites au burin. Il paraît qu'il en existe encore un en Dordogne...

La chanson *Le raccommodeur de faïence et de porcelaine* (début du XX^e siècle) appartient à la veine populaire de l'histoire de la chanson : dans la chanson, le personnage du raccommodeur de faïence est « un bonhomme hirsute aux longs cheveux gris » – évocation un peu misérable du peuple de la rue. Il nous rappelle aussi, vous le verrez, qu'il ne peut pas tout réparer.

Les paroles sont d'André Dedcoq, la musique de Raoul Soler. La chanson a été interprétée par Berthe Sylva puis par Anny Flore et l'est aujourd'hui par Annie Detour :

Le raccommodeur de faïence et de porcelaine d'André Dedcoq

Dans un des plus beaux quartiers de Paris
Aux Champs-Élysées, près de l'avenue
Un bonhomme hirsute aux longs cheveux gris
Va, déambulant à travers les rues
Machinalement tout en inspectant
À chaque fenêtre, anxieux il s'arrête
Bougonne ou sourit et part simplement
Faisant résonner bien haut sa trompette
Il joue ses airs les plus jolis
Et chante ce refrain de Paris :

Je suis le raccommodeur
De faïence et de porcelaine
Raccommode objets de valeur
Choses modernes, choses anciennes
Je répare bien des malheurs
Ainsi j'évite bien des peines
Je suis le raccommodeur de faïence et de porcelaine.

Ah! mon bon monsieur ! vite, sauvez-moi
Lui dit un gamin aux belles joues roses
Je viens de casser, voyez mon émoi !
La belle poupée de cousine Rose
J'adore cousine et ne voudrais pas
Lui causer ainsi une peine immense
Pouvez-vous, monsieur, réparer le bras ?
Pour moi ce joujou a tant d'importance !
Prenant l'objet, l'examinant,
L'brave homme dit alors souriant :

Je suis le raccommodeur
De faïence et de porcelaine
Va, mon p'tit gars, sèche tes pleurs
Puisque j'suis là c'est une aubaine !
Je vais réparer ce malheur
Je ne veux plus te voir de peine
Je suis le raccommodeur
De faïence et de porcelaine.

Un jour il advint qu'un petit gamin
Guettaït l'artisan au coin de la rue
Dès qu'il l'aperçut, loin sur le chemin
Il courut à lui et dit, l'âme émue :
Monsieur, petit père a dit ce matin
À maman chérie qui pleurait sans cesse
Tu as brisé ma vie et de tous liens
Tu as brisé mon cœur et pris sa tendresse
Pour que maman sèche ses pleurs
J'vous en prie monsieur, v'nez vite
Raccommoder leurs cœurs.

Je suis le raccommodeur
De faïence et de porcelaine
Mais pour raccommoder le cœur
De ton papa, ma science est vaine
Pour réparer ce grand malheur
Toi seul as ce pouvoir suprême
Moi, je ne suis qu'un raccommodeur
De faïence et de porcelaine.

IV/ La détresse des femmes

La misère atteint souvent, dans la grande ville, les filles ou les femmes seules : filles de la campagne, elles arrivent souvent de province, se placent comme domestiques ou deviennent ouvrières. Un renvoi ou une grossesse – le patron ou le contremaître sont souvent entrepreneurs – les mettent sur le pavé. De dégringolade en dégringolade, elles sombrent dans la prostitution par manque de travail et d'argent, connaissant souvent une fin misérable. Fille d'ouvriers est une chanson réaliste et cruelle, œuvre de Jules Jouy, mise en musique par Gustave Goublier. Jules Jouy était un poète et chansonnier, collaborateur de nombreux journaux dont *Le Cri du peuple* de Jules Vallès. La chanson est contemporaine des romans d'Émile Zola. Ce sont ses personnages, Gervaise ou Nana, qui sont convoqués ici.

Fille d'ouvriers de Jules Jouy

Pâle ou vermeille, brune ou blonde,
Bébé mignon,
Dans les larmes ça vient au monde,
Chair à guignon.
Ébouriffé, suçant son pouce,
Jamais lavé,
Comme un vrai champignon, ça pousse
Chair à pavé.

À quinze ans, ça rentre à l'usine,
Sans éventail,
Du matin au soir, ça turbine,
Chair à travail.
Fleur des fortifs, ça s'étirole,
Quand c'est girond,
Dans un guet-apens, ça se viole,
Chair à patrons.

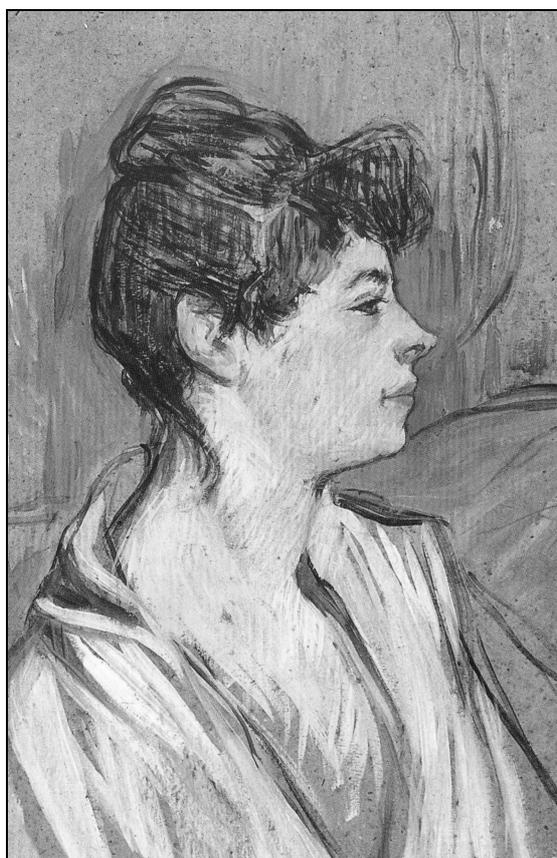
Jusque dans la moelle pourrie,
Rien sous la dent,
Alors, ça rentre en brasserie,
Chair à clients.
Ça tombe encore : de chute en chute,
Honteuse, un soir,
Pour deux francs, ça fait la culbute,
Chair à trottoir.

Ça vieillit, et plus bas ça glisse.
Un beau matin,
Ça va s'inscrire à la police,
Chair à roussins ;
Ou bien, sans carte ça travaille
Dans sa maison ;
Alors, ça se fout sur la paille,
Chair à prison.

D'un mal lent souffrant le supplice,
Vieux et tremblant,
Ça va geindre dans un hospice,

Chair à savants.
Enfin, ayant vidé la coupe,
Bu tout le fiel,
Quand c'est crevé, ça se découpe.
Chair à scalpel.

Patrons ! Tas d'Héliogabales,
D'effroi saisis
Quand vous tomberez sous nos balles,
Chair à fusils,
Pour que chaque chien sur vos trognes
Pisse, à l'écart
Nous les laisserons vos charognes,
Chair à Macquart !



Marcelle, par Henri de Toulouse-Lautrec, musée d'Albi
Un portrait très expressif d'une jeune femme
de ces milieux de la prostitution décrits par Toulouse-Lautrec

Dans cette société dure aux femmes, les « filles-mères », comme on disait, ont une situation souvent tragique : rejetées par leurs familles, abandonnées par leur « séducteur », elles perdent souvent leur travail. Parfois, elles abandonnent leur enfant. Les abandons d'enfants sont fréquents : 5 000 à Montbrison, entre Louis XV et Jules Ferry, comme l'ont montré les études de Joseph Barou. Les filles-mères sont placées au ban de la société alors que, pendant le XIX^e siècle, le pourcentage des naissances dites illégitimes passe de 4,4 % à 8,7 %. Quant à la recherche de paternité, elle est interdite par la loi – il ne faut pas troubler la tranquillité des ménages et la dévolution des héritages.

Document : Une lettre du maire de Roche en 1861

(Archives hospitalières de Montbrison)

Un cas, parmi d'autres, à Roche en 1861 : les archives hospitalières conservent une lettre de M. Viallard, maire de Roche – lettre retrouvée par Maurice Damon – qui signale au procureur impérial le cas suivant.

Lettre lue par Myriam Suchon :

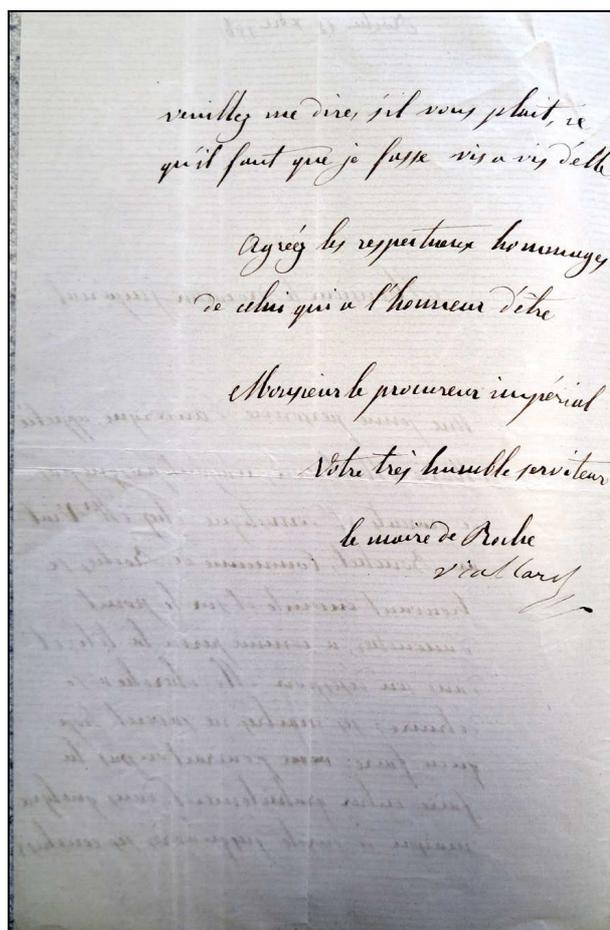
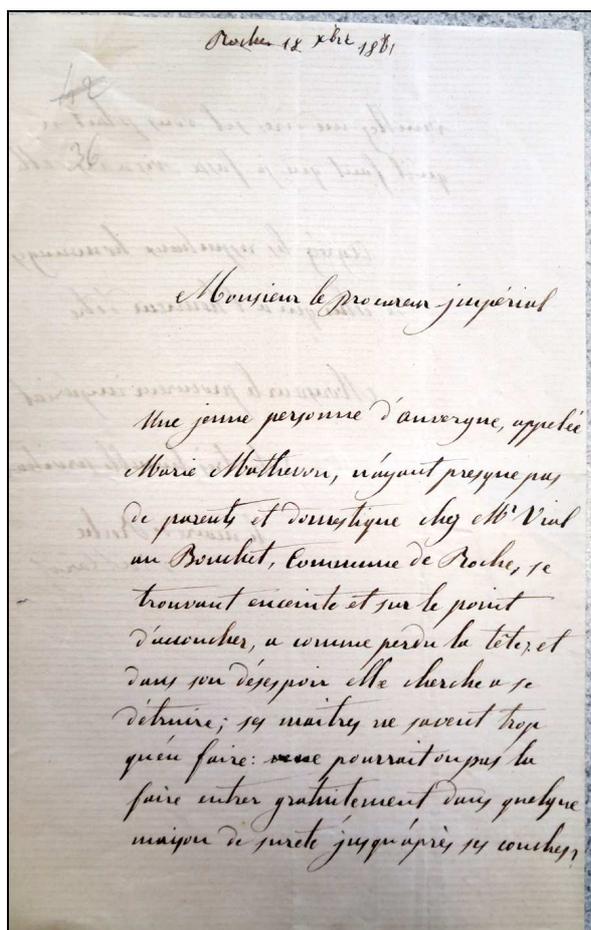
« Montbrison le 16 novembre 1861,

Monsieur le procureur impérial,

Une jeune personne d'Auvergne, appelée Marie Mathevon, n'ayant presque pas de parents, et domestique chez M. Vial, au Bouchet, commune de Roche, se trouvant enceinte et sur le point d'accoucher, a comme perdu la tête et dans son désespoir elle cherche à se détruire ; ses maîtres ne savent trop qu'en faire : ne pourrait-on pas la faire entrer gratuitement dans quelque maison de sûreté jusqu'après ses couches. Veuillez-me dire, s'il vous plaît, ce qu'il faut que je fasse vis-à-vis d'elle.

Agréez les respectueux hommages de celui qui a l'honneur d'être, Monsieur le procureur impérial,
Votre très humble et très obéissant serviteur

Le maire de Roche, Viallard »



Archives hospitalières, Montbrison

La consultation de l'état civil nous a donné la suite de l'histoire : Marie Mathevon a été admise à l'hôtel-Dieu de Montbrison et a accouché le 20 février 1862 – deux mois et demi plus tard – d'un petit garçon prénommé Jacques. Dans la marge de l'acte de naissance de Jacques Mathevon, une mention écrite en gros caractères : enfant naturel. J'allais dire : comme si les autres ne l'étaient pas ! En fait cela voulait dire : enfant naturel et illégitime. La loi privait ces enfants de nombreux droits, en particulier au niveau de l'héritage.

V/ Pauvreté et criminalité

Pour la bourgeoisie du XIX^e siècle, les membres des classes populaires qui, à Paris ou à Lyon, montent si souvent sur les barricades sont jugés, dans les villes, potentiellement dangereux : au point de vue politique et au point de vue social. Quand on arrête des insurgés républicains, on insiste sur ceux qui ont déjà un casier judiciaire. Républicains, ouvriers, délinquants, pour l'autorité, ce sont les mêmes. L'avènement du « fait-divers » dans la presse et le succès des romans populaires, avec du sang à la une, comme nous dirions aujourd'hui, traduisent cette peur sociale qui parcourt tout le siècle.

Voici un vagabond – le vagabondage est un délit – arrêté pour en 1885 à Montbrison. Qui plus est, c'est un ancien bagnard. Myriam Suchon nous lit l'article du *Journal de Montbrison* qui relate son procès devant le tribunal correctionnel

Document : Un vagabond devant la justice

Journal de Montbrison, 13 décembre 1885

« L'hiver ramène le froid, la neige et les vagabonds qui désertent les grands chemins et viennent rôder dans nos bourgs et nos villes. Tous les jours, la gendarmerie fait quelque razzia et pour un peu notre maison d'arrêt ne suffirait pas à recevoir cette clientèle variée.

Dans le nombre on remarque Crozet, un vétéran du vagabondage. Il a 71 ans et quatorze condamnations émaillent son casier, condamnations qui vont de six jours de prison à douze ans de travaux forcés. On n'en meurt pas comme on voit : tout loqueteux qu'il puisse être, Crozet en est la preuve vivante.

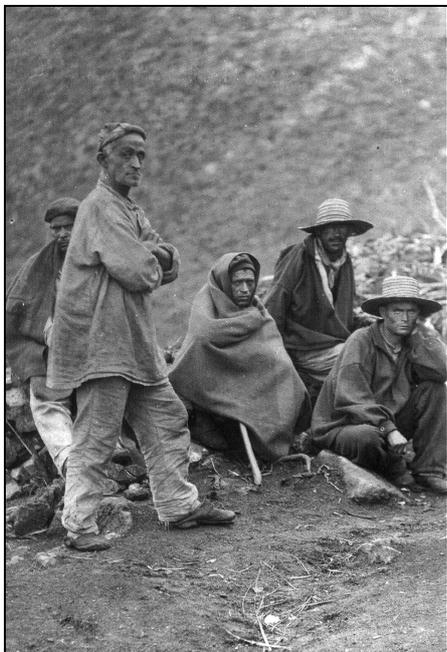
Le prévenu présente sa défense lui-même : « Je suis vieux, dit-il, et je ploie sous le faix des années ; j'ai vu le nouveau et l'ancien monde et j'ai traîné le boulet de forçat à Toulon [...].

J'ai vu Cayenne et je sais ce qu'en vaut le climat et ce qu'on peut attendre d'un sol ingrat. Pendant des années je l'ai retourné et j'en ai supporté les émanations délétères. Aujourd'hui je suis usé et cassé et j'apprécie les hommes à leur valeur ; plus d'un qui m'écrase du regard ne me vient pas à la cheville ; je sais seul ce que je vaudrais, dans ce monde tourmenté, je suis le plus sage parmi les sages ; un bâton noueux et une besace me suffisent à moi pour vivre. Y en-a-t-il beaucoup qui puissent en dire autant !

Après cette harangue le prévenu s'assied et s'éponge le front ; il est certain d'avoir produit son effet – malheureusement pour lui, la loi est formelle et les faits l'ont trop souvent justifié – Crozet s'entend condamner pour mendicité et vagabondage à trois mois d'emprisonnement. Son âge seul le sauve de l'application de la loi sur les récidivistes. »

Tous les clichés de la presse conservatrice sont ici rassemblés : la prison, hôtel pour vagabonds pendant l'hiver, le bain qui n'est pas si terrible, la nécessité de réprimer la mendicité et le vagabondage, de punir sévèrement les récidivistes. Ce qui est intéressant aussi dans ce texte, c'est l'affirmation par l'accusé d'une sorte de « culture de la misère » : « J'ai réchappé à des épreuves terribles, je vous vaudrais bien et moi, je suis libre avec ma seule besace et mon bâton. »

Nous avons retrouvé la trace de Crozet, né en 1815 à Saint-Étienne. Il a fait douze ans de travaux forcés à Toulon, puis à Cayenne, probablement entre 1840 et 1860. S'il est allé au bagne de Toulon, c'est avant 1852-1854, puisqu'à cette date le bagne a été transféré à Cayenne. Revenir du bagne était exceptionnel : d'abord parce que la durée de la peine des travaux forcés était automatiquement doublée d'une peine de relégation – c'est-à-dire d'exil – égale à celle de la condamnation.



Bagnards à la Nouvelle-Calédonie
(Michel Pierre, *Le dernier exil. Histoire des bagnes et des forçats*, Paris, 1989)

Crozet est donc resté 24 ans au bagne. Ensuite parce que le bagne connaît une épouvantable mortalité due aux conditions de travail, aux épidémies et aux mauvais traitements. Le taux de mortalité est, la première année, de 20 %, dans les années suivantes, de 10 % par an, ce qui veut dire, mathématiquement, qu'au bout de dix ans, 30 % seulement des bagnards sont encore vivants. Mais certaines années avaient été terribles : en 1856, 26 % des bagnards sont fauchés par la fièvre jaune. De 1854 à 1938, 100 000 condamnés de droit commun (60 % sont des condamnés pour vol) et un millier de femmes (60 % sont condamnées pour infanticide) sont ainsi envoyés au bagne.

Le bagne a été un véritable système « concentrationnaire » : l'enfermement, le travail forcé, la dureté du climat, le règne des caïds et les mauvais traitements, les viols, le sadisme de certains surveillants : il y eut là un système d'humiliation et de mort, un système d'exclusion et de non-droit (le tribunal pénitentiaire, formé d'administrateurs de la colonie, peut, par exemple, condamner à mort et un bagnard fait office de bourreau). Il faudra des années de témoignages et de reportages indignés (tels ceux d'Albert Londres en 1923) pour que la peine de la transportation disparaisse du code pénal en 1938.

Ce système a été la matrice du système concentrationnaire – je ne parle pas ici des camps d'extermination – qui se développe au XX^e siècle : les camps de concentration nazis, le bagne italien des îles Lipari, le Goulag, les camps des khmers rouges. Notre compassion s'étend aujourd'hui à toutes les victimes de ces systèmes. Le chant qui va évoquer le bagne est le *Chant des marais*. Il est l'adaptation en français d'un chant allemand composé en 1933 par Johann Esser et Wolfgang Langhoff, deux déportés politiques du camp de concentration de Börgermoor en Basse-Saxe. La musique a été composée par Rudi Goguel. Quelques-uns des déportés de Börgermoor, libérés à l'issue de leur condamnation, s'exilèrent en Angleterre puis rejoignirent en 1937 les Brigades internationales en Espagne, de sorte que le *Chant des marais*, chanté par les volontaires allemands des Brigades, acquit rapidement une grande notoriété.

Le chant des marais

Loin vers l'infini s'étendent
De grands prés marécageux
Et là-bas nul oiseau ne chante
Sur les arbres secs et creux.

Ô terre de détresse
Où nous devons sans cesse
Piocher, piocher.

Dans ce camp morne et sauvage
Entouré de murs de fer
Il nous semble vivre en cage
Au milieu d'un grand désert.

Ô terre de détresse
Où nous devons sans cesse
piocher, piocher.

Bruit des pas et bruit des armes
Sentinelles jours et nuits
Et du sang, et des cris, des larmes
La mort pour celui qui fuit.

Ô terre de détresse
Où nous devons sans cesse
Piocher, piocher.

Mais un jour dans notre vie
Le printemps reflleurira.
Liberté, liberté chérie
Je dirai : « Tu es à moi. »

Ô terre d'allégresse
Où nous pourrions sans cesse
Aimer, aimer.

VI/ Pauvreté au XX^e siècle

La pauvreté, évoquée surtout au XIX^e siècle, n'a pas disparu, bien sûr, au siècle suivant : années de la Grande Guerre, crise des années 1930, misère des années d'Occupation, crise ouverte en 1973-1974 et qui n'est pas encore refermée. Christian Seux a évoqué hier la pauvreté du XXI^e siècle. Au XX^e siècle, comme au siècle précédent, les pauvres n'ont pas eu souvent la parole pour la raconter. D'autant plus précieux est donc le témoignage de Jeanne Moine – qui était parmi nous hier, vieille dame de plus de 90 ans. Elle a vécu enfant au Calvaire à Montbrison, où se trouvait ce qu'on pourrait appeler une « poche de pauvreté ». Elle raconte à Maurice Damon son enfance dans les années 1930 : témoignage publié dans un cahier de *Village de Forez*. Le texte est lu par Alice Guey :

Les pauvres du Calvaire

(Jeanne Moine, Le quartier du Calvaire à Montbrison dans les années 1930-1940)

Souvenirs d'une habitante

« La première chose que je vois dans mes souvenirs, c'est la grotte, on appelait ça la grotte à côté de l'entrée de l'école Saint-Aubrin. Y avait là la mère Sanet. Eh bien ! quand j'y repense maintenant – parce que, quand on est enfant, on prend pas les choses pareillement – je voyais bien, c'était pas normal, comme elle vivait, la pauvre femme, mais on s'imagine pas la vie qu'elle avait. Je la revois traînant sa boge, enfin si on peut dire une boge, ou un sac en toile, qu'elle traînait derrière elle. Elle ramassait des choses par terre, je sais pas quoi, elle devait les revendre au patère, dans le temps ça existait les patères. Mais les rues n'étaient pas sales, y avait rien qui traînait. Faut dire : y avait pas grand-chose à jeter, non plus [...].



Rue du Calvaire, y avait aussi la Nénette Perraud. Elle s'appelait en réalité Bouchet Annette ; elle était avec monsieur Perraud Philibert. La Nénette Perraud ! Ils subsistaient avec un canon comme on dit. Elle descendait, la Nénette Perraud, chez ma mère, le matin, pour chercher son marc de café, pour faire son café. Tu te rends compte, faut être vraiment pauvre, hein ! Alors, elle repassait de l'eau sur le marc de café qui avait déjà servi pour, je sais pas combien, toute la famille, tu te rends compte ! Et puis, ma mère mettait de la chicorée, c'était jamais du café pur... Ces gens-là, ils avaient rien, rien, rien... On regardait des fois par la fenêtre – quand on est gamin, on est curieux – d'ailleurs, c'était une moitié de fenêtre, c'était pas des grandes vitres comme on a maintenant. Et là, on regardait, les vitres, il fallait bien regarder, c'était tellement sale. Mais y avait rien dans la pièce, on voyait rien, nous, on voyait que des pattes par terre.

Quartier du Calvaire vers 1960, cliché André Bréasson, archives de la Diana

Y a toujours plus pauvre que soi...

Et puis après, y avait chez ma grand-mère. Ma grand-mère a eu douze enfants, tu te rends compte ; il en est resté cinq. Deux enfants étaient morts en même temps, elle en a enterré deux dans la même journée ; deux cercueils en même temps dans la maison, il paraît : je l'ai pas vu, c'est beaucoup plus loin. Pendant la guerre de 14-18, elle en a perdu je sais pas combien. Je me souviens que, quand on était tout petit, eh ben ! quand t'étais malade, ben ! t'allais pas chez le médecin, pour la bonne raison que tu pouvais pas payer. C'est incroyable, la vie qu'elle a eue, cette femme, elle était courageuse. Des gens humbles...

J'étais l'aînée. Comme mon père était d'origine espagnole, en attendant d'être naturalisé, y avait pas d'allocations, y avait rien. Et il fallait bouffer quand même, hein ! La maison ? Oh ! c'était bien simple : le fourneau, une table, des bancs autour de la table et un buffet, c'est tout. Les chambres : y avait une chambre avec plusieurs lits. Pas de feu évidemment. En hiver, c'était beau, parce que les vitres étaient toutes blanches et on y voyait toutes sortes de choses, on voyait des cerfs, on voyait des sapins, on voyait toutes sortes d'images. Mais c'est vrai que ça faisait des choses merveilleuses. Mais tu pouvais pas ouvrir la fenêtre, bloquée par le gel !

Les gens survivaient...

[Les sœurs de la Providence] étaient bien gentilles. Elles distribuaient des bons de pain, avant-guerre quand on était tout petits. Je me souviens de ça. Il fallait y aller et chercher un bon de pain, qui te donnait droit peut-être à une couronne, je sais pas. Y avaient droit les gens comme nous, qui étaient pas riches, quoi !

Les de..., c'était des braves gens aussi. Mais pas le sens des réalités. Ils habitaient pas le quartier du Calvaire. Ils habitaient le quartier Saint-Pierre, le quartier des nobles. Et donc, ce monsieur de ..., dans [sa] grande générosité, il nous amenait une barre de chocolat pour Pâques, à

chaque petit de ma famille. Il nous aurait amené la tablette, ça aurait fait mieux ! J'ai jamais compris. Mais, avec la réflexion, et l'âge, tu te dis : « Mais c'est pas possible ! » C'était offensant. On aurait mieux aimé qu'il ne donne rien, c'est vrai, franchement. Ce mépris des riches, ça m'a stimulé dans la vie, pour me défendre, c'est vrai. Parce que j'étais peut-être trop fière, je sais pas, mais, moi, ça me vexait... Mais c'était certainement des gens très gentils, mais ils avaient pas le sens de la vie, des réalités, ils étaient dans leur bulle.

Tous ces souvenirs... ça apprend à vivre. On peut pas juger parce que chacun fait avec ses moyens, et puis on est tellement tous différents... Il faut s'accepter comme on est, et accepter les autres. Y a toujours quelque chose de bien dans quelqu'un ».

Le dénuement, la précarité, la mort des enfants (« deux cercueils en même temps dans la maison ») comme une fatalité. La difficulté d'être un étranger. La bonne volonté et parfois l'inconscience de ceux qui « font la charité » : quand même, le « monsieur » qui allait voir les pauvres aurait pu donner toute une tablette de chocolat ! ...

Conclusion

Le 9 juillet 1849, Victor Hugo prononça devant l'Assemblée législative un discours qui fit sensation pour appuyer la proposition d'Armand de Melun – un représentant du catholicisme social – visant à constituer un comité destiné à « préparer les lois relatives à l'assistance publique ».

« Je ne suis pas, messieurs, de ceux qui croient qu'on peut supprimer la souffrance en ce monde ; [...] ; mais je suis de ceux qui pensent et qui affirment qu'on peut détruire la misère. Remarquez-le bien, messieurs, je ne dis pas diminuer, amoindrir, limiter, circonscrire, je dis détruire. Les législateurs et les gouvernants doivent y songer sans cesse ; car, en pareille matière, tant que le possible n'est pas fait, le devoir n'est pas rempli. »

Utopie ? Peut-être. C'est aussi la volonté politique – au sens noble du terme – qui compte et Jeanne Moine, dans son témoignage, évoque les progrès sociaux faits à la Libération en disant : « La guerre, ça a changé énormément. Ah oui ! il faut le reconnaître. C'est grâce à tous ces gens qui ont résisté, et qui en sont morts, y en a, beauseigne ! Mais **de Gaulle**... Tant de choses, et puis au point de vue « santé ». C'est énorme, ce qui a été fait. »

L'utopie de Victor Hugo entre en résonance avec le discours de **Geneviève de Gaulle**, prononcé devant l'Assemblée nationale en 1997 en tant que présidente d'**ATD Quart Monde** : Loulou Merlay nous en lit un extrait :

Geneviève de Gaulle :

de son discours (extrait) à l'Assemblée nationale, 1997

« Après les terribles épreuves que lui ont fait subir l'oppression nazie et celle de ses complices de Vichy, la France a re-souscrit un pacte avec les valeurs républicaines. Elle ne les a pas seulement réaffirmées, mais a souhaité leur donner un nouvel élan : ce fut en particulier le programme du Conseil national de la Résistance. Occupé, blessé, opprimé, pillé, notre pays se rassemblait pour préparer son avenir. Dans les prisons et dans les camps, une seconde fierté renaissait chez les Français. Nos camarades d'autres nationalités recommençaient à espérer pour eux-mêmes à travers le sursaut de la France. Puisque nous vivons aujourd'hui une nouvelle montée d'atteintes aux valeurs fondatrices de notre République, il ne sert à rien de les défendre morceau par morceau tout en tolérant par ailleurs des reculs. La seule riposte possible, la seule voie consiste à nous rassembler pour vouloir et mettre en œuvre plus de démocratie [sociale]. C'est l'attente ardente des plus pauvres que d'en devenir des artisans. »

Après la Commune de 1871 et sa répression, Jean-Baptiste Clément, l'auteur du *Temps des cerises*, avait écrit *La semaine sanglante*, autre chanson emblématique de la grande insurrection populaire. Annie Detour en chante le refrain :

Refrain de *La Semaine sanglante* de J.-B. Clément

Oui, mais ! ça branle dans le manche
Les mauvais jours finiront
Et gare à la revanche !
Quand tous les pauvres s'y mettront.

Belle formule : « Quand tous les pauvres s'y mettront... »

C. L.

Cahiers de Village de Forez n° 139

Siège social : Centre Social, 13, place Pasteur, 42600 Montbrison. Site : villagedeforez.montbrison42.fr

Directeur de la publication : Joseph Barou.

Rédaction : Joseph Barou, Maurice Damon, Claude Latta.

Les cahiers de Village de Forez sont publiés par le **Groupe d'histoire locale** du **Centre Social** de Montbrison.

Comité de coordination : Geneviève Adilon, Joseph Barou, Pascal Chambon, Maurice Damon, Pierre Drevet, André Guillot, Claude Latta, Paul Valette.

Comité de rédaction : Geneviève Adilon, Daniel Allézina, Gérard Aventurier, Daniel Baby, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Gérard Berger, Danielle Bory, Richard Bouligaud, Michelle Bouteille, Roger Briand, Albert Cellier, Pascal Chambon, Jean Chassagneux, Antoine Cuisinier, Maurice Damon, Pierre Drevet, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, André Guillot, Joël Jallon, Claude Latta, Gabriel Mas, Stéphane Prajalas, Jérôme Sagnard, Alain Sarry, Pierre-Michel Therrat, Paul Valette, Gérard Vallet.

Dépôt légal : 2^e trimestre 2015.

Impression : Gravo-clés, 65, rue Tupinerie, 42600 Montbrison

ISSN - 0241-6786